

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE MEDICAL MARIE NOVA »

Siège Abidjan Koumassi Cité ADDOHA, non loin de
la Pharmacie Fanny, Lot L022, Ilot A022

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/09/2023, et enregistrés au CEPICI le 06/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL MARIE NOVA »

Objet :

- L'exploitation d'un centre médicale
- Médecine générale et spécialités médicales
- Gynécologie
- Imagerie médicale
- Biologie Générale
- Le transport médicalisé
- Import et Export de divers produits et marchandises médicaux
- Représentation d'entreprise et de société commerciale

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Koumassi Cité ADDOHA, non loin de la Pharmacie Fanny, Lot L022, Ilot A022

Dirigeant(s) Mme IRIE EPOUSE BOUADY VANGNY GÉRALDINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00719 du 23/02/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09956/GTCA/RC/2024 du 23/02/2024

